



Fiche signalétique

Date de révision 06-nov.-2015

Version 1

Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit 618 STEEL WHEELS 6UC
Code du produit 470.0000618.076
N° ID/ONU UN1950
Utilisation recommandée Aérosol, Peinture

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Consulter la Section 16 pour plus
de renseignements

The Valspar Corporation
PO Box 1461
Minneapolis, MN 55440

Valspar Industries, Inc.
1915 Second St. W.
Cornwall, Ontario K6H 5R6

Adresse de courriel msds@valspar.com

Numéros de téléphone d'urgence 1-888-345-5732

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC

MENTIONS DE DANGER

aérosol inflammable Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
Provoque une sévère irritation des yeux Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation Peut provoquer somnolence ou vertiges Peut provoquer une allergie cutanée Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU

Classe de dangers du SIMDUT

B5 - Aérosol inflammable
A - Compressed gases
D2A - Matières très toxiques
D2B - Matières toxiques



Mot indicateur

DANGER

Code du produit 470.0000618.076

PAGE 1 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

PRÉVENTION

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage Se procurer les instructions avant l'utilisation Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

INTERVENTION

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

YEUX

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon Laver les vêtements contaminés avant réutilisation En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

INHALATION

En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

INGESTION

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise NE PAS faire vomir

ENTREPOSAGE

Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C (122 °F) Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé Garder sous clef Stocker dans un endroit bien ventilé

ÉLIMINATION

Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Acetone	67-64-1	25 - 50
Propane	74-98-6	10 - 25
Butane	106-97-8	5 - 10
ACÉTATE DE N-BUTYLE	123-86-4	5 - 10
MÉTAL ALLOY	UNKNOWN	3 - 5
Ethylene glycol monopropyl ether	2807-30-9	3 - 5
Isobutyl acetate	110-19-0	1 - 3
Hexanoic acid, 2-ethyl-, zinc salt (2:1)	136-53-8	0.1 - 0.3
Benzene, 1,2,4-trimethyl-	95-63-6	0.1 - 0.3

Section 4 : PREMIERS SOINS

PREMIERS SOINS

Conseils généraux

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon Laver les vêtements contaminés avant réutilisation En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

INHALATION

Code du produit 470.0000618.076

PAGE 2 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

Méthodes de nettoyage

Éliminer les déchets ou les contenants usagés conformément aux règlements locaux. Nettoyer avec des détergents. Éviter les nettoyeurs aux solvants. Absorber avec une matière absorbante inerte (par ex., sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Conseils généraux

Les personnes avec des antécédents d'asthme, d'allergies, de troubles respiratoires chroniques ou récurrents ne doivent pas être exposées à un procédé dans lequel ce produit est utilisé. L'examen de la fonction respiratoire doit être effectué régulièrement chez les personnes qui vaporisent ce produit.

Conseils sur la manutention sécuritaire

Empêcher l'accumulation de concentrations inflammables ou explosives de vapeurs dans l'air et éviter des concentrations de vapeurs supérieures aux limites d'exposition professionnelle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Ne jamais utiliser de pression pour vider un contenant. Se conformer aux lois sur la santé et la sécurité au travail. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre le long des planchers. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Considérations générales sur l'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conditions d'entreposage

Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement. Entreposer conformément à la réglementation locale. Éloigner les curieux et le personnel non-autorisé. Les contenants qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition

Limites d'exposition

Si S* apparaît dans le tableau de la LEMT, cela indique que ce produit chimique comporte une mention PEAU.

Nom chimique	ACGIH TLV	Alberta	British Columbia	TWA - Ontario	Quebec	OSHA PEL
Acetone 67-64-1	STEL: 750 ppm TWA: 500 ppm	TWA: 500 ppm TWA: 1200 mg/m ³ STEL: 750 ppm STEL: 1800 mg/m ³	TWA: 250 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 500 ppm STEL: 750 ppm	TWA: 500 ppm TWA: 1190 mg/m ³ STEL: 1000 ppm STEL: 2380 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m ³
Propane 74-98-6	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³
Butane 106-97-8	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 600 ppm STEL: 750 ppm	TWA: 800 ppm	TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m ³	
ACÉTATE DE N-BUTYLE 123-86-4	STEL: 200 ppm TWA: 150 ppm	TWA: 150 ppm TWA: 713 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 950 mg/m ³	TWA: 20 ppm	TWA: 150 ppm STEL: 200 ppm	TWA: 150 ppm TWA: 713 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 950 mg/m ³	TWA: 150 ppm TWA: 710 mg/m ³
Ethylene glycol monopropyl ether 2807-30-9				TWA: 25 ppm TWA: 110 mg/m ³ S*		
Isobutyl acetate 110-19-0	TWA: 150 ppm	TWA: 150 ppm TWA: 713 mg/m ³	TWA: 150 ppm	TWA: 150 ppm	TWA: 150 ppm TWA: 713 mg/m ³	TWA: 150 ppm TWA: 700 mg/m ³
Benzene, 1,2,4-trimethyl- 95-63-6	TWA: 25 ppm	TWA: 25 ppm TWA: 123 mg/m ³	TWA: 25 ppm	TWA: 25 ppm	TWA: 25 ppm TWA: 123 mg/m ³	

Mesures d'ingénierie

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Procurer une ventilation locale. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains

Il n'existe pas de matériaux ou de combinaisons de matériaux à gants qui procureront une résistance illimitée à des produits chimiques individuels ou combinés. S'assurer de ne pas excéder le temps de protection du matériau du gant. Se référer au fournisseur du gant pour des renseignements sur le temps de protection pour un type de gants en particulier. Il faut suivre les instructions et les renseignements fournis par le fabricant des gants relativement à l'utilisation, à l'entreposage, à l'entretien et au remplacement. Les gants doivent être remplacés régulièrement ainsi qu'en présence de toute indication de dommage au matériau du gant. Toujours s'assurer que les gants sont exempts de défauts et qu'ils sont entreposés et utilisés de la bonne façon. La performance ou l'efficacité des gants peuvent être réduites par des dommages physiques/chimiques et un mauvais entretien. Porter des gants de protection.

Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements antistatiques de fibres naturelles ou de fibres synthétiques qui résistent aux températures élevées. Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la peau. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

En cas d'exposition au brouillard, à la pulvérisation ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire et une tenue de protection individuelles appropriées

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés

Thermal Protection

Aucun renseignement disponible

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Aérosol
Aspect	Aucun renseignement disponible
Odeur	Solvant
Couleur	Argent
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Valeur du pH	Aucun renseignement disponible
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible °C / °F
Point d'éclair	-35 °C / -31 °F
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible
Limite d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Density (lbs per US gallon)	6.31
Densité	.76
Solubilité(s)	Non déterminé
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible

Autres informations

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Code du produit 470.0000618.076

PAGE 5 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

Stabilité	Stable dans des conditions normales.
Matières incompatibles	Agents oxydants forts. Acides forts.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO ₂).
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Aucun dans des conditions normales de traitement.

Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec les yeux

Provoque une sévère irritation des yeux

Contact avec la peau

CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU

Peut provoquer une allergie cutanée

INGESTION

Non applicable

INHALATION

Peut provoquer somnolence ou vertiges

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Acetone	-	-	= 50100 mg/m ³ (Rat) 8 h
Propane	-	-	= 658 mg/L (Rat) 4 h
Butane	-	-	= 658 g/m ³ (Rat) 4 h
ACÉTATE DE N-BUTYLE	= 14.13 mg/kg (Rat)	> 17600 mg/kg (Rabbit)	= 390 ppm (Rat) 4 h
METAL ALLOY	-	-	-
Ethylene glycol monopropyl ether	-	= 870 mg/kg (Rabbit)	= 1530 ppm (Rat) 7 h
Isobutyl acetate	= 15400 mg/kg (Rat)	> 17400 mg/kg (Rabbit)	-
Hexanoic acid, 2-ethyl-, zinc salt (2:1)	-	-	-
Benzene, 1,2,4-trimethyl-	= 3280 mg/kg (Rat)	> 3160 mg/kg (Rabbit)	= 18 g/m ³ (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée

Sensibilisation respiratoire Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

Mutagénicité sur les cellules germinales Non applicable

Cancérogénicité Non applicable

Toxicité pour la reproduction Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) Peut provoquer somnolence ou vertiges

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) Non applicable

Risque d'aspiration Non applicable

Code du produit 470.0000618.076

PAGE 6 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

Section 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Précautions environnementales

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Acetone	-	6210 - 8120 mg/L Pimephales promelas 96h LC50 = 8300 mg/L Lepomis macrochirus 96h LC50 4.74 - 6.33 mL/L Oncorhynchus mykiss 96h LC50	12600 - 12700 mg/L Daphnia magna 48h EC50 10294 - 17704 mg/L Daphnia magna 48h EC50
Propane	-	-	-
Butane	-	-	-
ACÉTATE DE N-BUTYLE	= 674.7 mg/L Desmodium subspicatus 72 h EC50	= 100 mg/L Lepomis macrochirus 96h LC50 17 - 19 mg/L Pimephales promelas 96h LC50	-
MÉTAL ALLOY	-	-	-
Ethylene glycol monopropyl ether	-	-	-
Isobutyl acetate	-	-	-
Hexanoic acid, 2-ethyl-, zinc salt (2:1)	-	-	-
Benzene, 1,2,4-trimethyl-	-	7.19 - 8.28 mg/L Pimephales promelas 96h LC50 = 7.72 mg/L Pimephales promelas 96h LC50	= 6.14 mg/L Daphnia magna 48h EC50

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de répartition (n-octanol/eau)
Acetone	-0.24
Propane	2.3
Butane	2.89
ACÉTATE DE N-BUTYLE	1.81
MÉTAL ALLOY	-
Ethylene glycol monopropyl ether	-
Isobutyl acetate	1.72
Hexanoic acid, 2-ethyl-, zinc salt (2:1)	-
Benzene, 1,2,4-trimethyl-	3.63

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus/produits inutilisés L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales

Emballages contaminés Une élimination inappropriée ou une réutilisation de ce contenant peut être dangereuse et illégale.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° ID/ONU	TMD	IMDG	IATA
Nom officiel d'expédition	UN1950 Aerosols, inflammable	UN1950 Aerosols, inflammable	UN1950 Aerosols, inflammable

Classe de danger	2.1	2.1	2.1
Groupe d'emballage			

Code du produit 470.0000618.076

Danger pour l'environnement Non applicable
Dispositions particulières

EmS-N°
F-D, S-U

Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC

Aucun renseignement disponible

Section 15 : INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

Tous les composants sont inscrits ou exemptés d'une inscription

DSL - Liste intérieure des substances pour le Canada

Tous les composants sont inscrits ou exemptés d'une inscription

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC

Classe de dangers du SIMDUT

B5 - Aérosol inflammable

A - Compressed gases

D2A - Matières très toxiques

D2B - Matières toxiques



Nom chimique	Canada - 2013 NPRI (National Pollutant Release Inventory)
Acetone	Part 4 Substance
Propane	Part 5, Individual Substances
Butane	Part 5, Isomer Groups Part 4 Substance
ACÉTATE DE N-BUTYLE	Part 5, Individual Substances
Ethylene glycol monopropyl ether	Part 4 Substance
Isobutyl acetate	Part 4 Substance
Hexanoic acid, 2-ethyl-, zinc salt (2:1)	Part 1, Group A Substance
Benzene, 1,2,4-trimethyl-	Part 1, Group A Substance Part 5, Individual Substances

SGH - Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation respiratoire	Catégorie 1
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Aérosols inflammable	Catégorie 2
Gaz sous pression	Gaz liquéfié

Éléments d'étiquetage



Code du produit 470.0000618.076

PAGE 8 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

Mot indicateur**DANGER****MENTIONS DE DANGER**

aérosol inflammable

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

Peut provoquer une allergie cutanée

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Peut provoquer somnolence ou vertiges

PRÉVENTION

Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver le visage,

les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Éviter de respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de

protection respiratoire. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Utiliser seulement en plein air

ou dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

INTERVENTION

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

INHALATION

En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INHALATION :

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

INGESTION

NE PAS faire vomir. EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

ENTREPOSAGE

Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C (122 °F).

ÉLIMINATION

Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

DANGERS NON CLASSÉS AILLEURS (DNCA)

L'agent propulseur est classé comme agent asphyxiant simple s'il est émis en quantité importante : Peut causer une suffocation rapide en raison d'un manque d'oxygène.

AUTRES DANGERS

Provoque une légère irritation cutanée.

TOXICITÉ AIGUË INCONNUE 0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue.**Section 16 : AUTRES INFORMATIONS****HMIS****Risques pour la santé** 2*

* = Danger chronique pour la santé

Inflammabilité 4**Dangers physiques** 0**PROTECTION INDIVIDUELLE** X**Adresse du fournisseur****Code du produit 470.0000618.076**

PAGE 9 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

Valspar Consumer
Headquarters
8725 W. Higgins Rd. Suite
1000
Chicago, IL 60631
773-628-5500

The Valspar Corporation
4999 36th St.
Grand Rapids, MI 49512
800-253-3957

Valspar Plasti-Kote
1636 Shawsone Dr.
Mississauga, Ontario L4W 1N7
905-671-8333

Préparée par

Intendance de produit

Date de révision

06-nov.-2015

Note de révision

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Les indications présentes sur cette fiche de données de sécurité (FDS) sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, sur les législations nationales en vigueur et sur les directives de l'UE. Comme le fournisseur n'a aucune connaissance ni aucun contrôle concernant les conditions d'utilisation spécifiques du produit, l'utilisateur a pour responsabilité de s'assurer que les exigences de la législation applicable sont respectées. Cette FDS ne doit pas être interprétée comme une garantie de performance technique ou comme étant une garantie de compatibilité avec des applications spécifiques. À MOINS QUE LE FOURNISSEUR EN AIT CONVENU DIFFÉREMMENT PAR ÉCRIT, LE FOURNISSEUR N'ACCORDE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, ET DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTES LES GARANTIES ET LES CONDITIONS IMPLICITES Y COMPRIS UNE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, DE SON ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE L'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE BREVETS OU DE VIOLATION DE DROITS DE TIERS. LE FOURNISSEUR DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, IMMATÉRIELS OU PARTICULIERS.

Fin de la fiche signalétique